



## A Community Design Plan for the Village of Carp



20040244B

ottawa.ca

The Official Plan for Carp that was adopted by the former Township of West Carleton in 1992 did not plan for the eventual full servicing and development of all of the lands located within the current village boundary. Ottawa City Council has recognized the need for a plan to provide direction for how Carp will develop in the future and has made the completion of a Community Design Plan a priority.

A Community Design Plan establishes the residents' vision for the growth of their community. It provides detailed policies to more closely align growth and change to the community's expectations.

Under the City of Ottawa's new Official Plan, this type of community effort is conducted collaboratively. This means that individuals representing all issues pertinent to the community's growth will have the opportunity to express their views and work together to create the final plan.

### The Vision

The vision for the village of Carp was developed with the community using a collaborative community building approach. Workshops were held with members of the community representing different interests in the village (residents, businesses, developers, community groups) to provide a vision for the village. The focus groups indicated that that Carp should be recognized as a:

- Village - rich in heritage and unique rural character.
- Great place to visit and attractive destination point (Diefenbunker, Carp Fair, Farmers Market, historic village core).
- Great place to live with accessible services, local businesses and recreational opportunities.
- Safe and healthy community that cares for its people.
- Community committed to sustainable development.

### Components of the Community Design Plan

#### Managing growth

- provides for the upgrading of sewer capacity to provide for the full development of the lands within the village boundary
- contains policies for environmental protection with specific measures for improvements along the Carp River

#### Land Use

- provides a detailed land use plan and policies for how Carp will develop in the future
- addresses the need for a mix of housing opportunities and identifies areas to be reserved for high, medium and low density residential

#### Protecting and Enhancing the Village Core

- contains policies to promote the development/redevelopment in the village core
- provides design guidelines for new development and recommends specific actions/programs to improve the village core

#### Attracting Visitors to Carp

- designates the lands adjacent to the Carp Fairgrounds to provide the opportunity for expansion
- recommends that a local champion (organization) be identified to investigate the feasibility of creating a Heritage Park (agricultural museum)
- provides a plan for how the CFS Carp/Diefenbunker site will be developed in the future

#### Recreation and Open Space

- contains a strategy to provide for more recreation facilities to meet the needs of the community as it grows

### You are invited to share your views

Collaborative community building means involving everyone to improve quality of life and solve common issues. Your input as a community stakeholder is tremendously important at this stage. This is an opportunity to express your views and work together to create the final plan.

#### Please join us:

April 14, 2004  
Carp Fairgrounds  
3790 Carp Road  
7:00 - 9:30 p.m.

#### For More Information Contact:

Myles Mahon  
580-2424, ext. 27817  
myles.mahon@ottawa.ca

The Community Design Plan is available on the web at [ottawa.ca](http://ottawa.ca) or and at the Client Service Centre at Kinburn (5670 Carp Rd Kinburn) and at the Carp Fairgrounds office at 3790 Carp Road.

## Un plan de conception communautaire pour le village de Carp



20040248

En 1992, l'ancien canton West Carleton avait adopté le Plan officiel pour Carp, mais celui-ci ne prévoyait pas de services complets ni l'aménagement de toutes les terres situées à l'intérieur des limites actuelles du village. Le conseil municipal d'Ottawa reconnaît l'importance de disposer d'un tel plan pour donner une orientation à l'aménagement futur de Carp et a fait du plan de conception communautaire de Carp une priorité.

Un plan de conception communautaire sert à établir la vision de la croissance qu'ont les résidents de leur communauté. De plus, il énonce des politiques détaillées pour aligner plus étroitement la croissance et le changement sur les attentes de la communauté.

Dans le cadre du nouveau Plan officiel de la Ville d'Ottawa, ce type d'effort communautaire est mené de façon conjointe. Cela signifie que tous les particuliers qui représentent des questions en rapport avec la croissance de la communauté auront l'occasion d'exprimer leur opinion et de travailler ensemble à la création du plan final.

### La vision

La vision liée au village de Carp a été établie grâce à une approche de développement communautaire concerté. Des ateliers ont permis de réunir des membres de la communauté qui représentaient différents intérêts du village (résidents, entreprises, promoteurs, groupes communautaires) pour présenter une vision du village. Les groupes de consultation ont indiqué que Carp devrait être reconnu comme étant :

- un village qui possède un riche patrimoine et un caractère rural unique;
- une destination touristique intéressante et attrayante (Diefenbunker, Foire de Carp, marché public, centre du village historique);
- un endroit où il fait bon vivre et où l'on trouve des services, des entreprises locales et des activités récréatives;
- une communauté sûre et saine qui veille sur ses habitants;
- une communauté engagée à réaliser un aménagement viable.

### Éléments du Plan de conception communautaire

#### Gestion de la croissance

- améliore les égouts de manière à répondre aux exigences d'un aménagement complet des terres situées à l'intérieur des limites du village.
- énonce des politiques portant sur la protection environnementale qui comportent des mesures spécifiques aux améliorations apportées le long de la rivière Carp.

#### Utilisation du sol

- fournit un plan d'utilisation des sols détaillé et des politiques sur la façon dont Carp se développera à l'avenir.
- répond au besoin de disposer de plusieurs possibilités de logements et définit les zones qui peuvent être réservées à une densité résidentielle élevée, moyenne ou faible.

#### Protection et amélioration du centre du village

- présente des politiques qui visent la promotion de l'aménagement ou du réaménagement du centre du village.
- propose des lignes directrices en matière de conception pour le nouvel aménagement et préconise des actions et des programmes spécifiques pour améliorer le centre du village.

#### Affluence touristique à Carp

- indique les terres adjacentes au champ de foire qui offrent une occasion d'expansion.
- recommande qu'un maître d'œuvre local (organisation) soit désigné pour examiner la faisabilité de la création d'un parc du patrimoine (musée agricole).
- propose un plan sur la façon d'aménager le site Carp/Diefenbunker des SCF à l'avenir.

#### Loisirs et espaces libres

- formule une stratégie qui offre plus d'installations récréatives pour répondre aux besoins de la communauté tout au long de sa croissance.

### Vous êtes invité à faire part de votre opinion

Le développement communautaire concerté signifie que chacun participe à l'amélioration de la qualité de vie et à la découverte de solutions aux problèmes courants. Votre opinion comme partie intéressée de la communauté se révèle extrêmement importante à cette étape-ci. Il s'agit d'une occasion d'exprimer vos idées et de travailler ensemble à la création du plan final.

#### Pour nous rejoindre :

Le 14 avril 2004  
 Champ de foire de Carp  
 3790, chemin Carp  
 De 19 h à 21 h 30

#### Pour plus de renseignements :

Myles Mahon  
 580-2424, poste 27817  
 myles.mahon@ottawa.ca

Le plan de conception communautaire est disponible sur Internet à [ottawa.ca](http://ottawa.ca) ou au centre du service à la clientèle de Kinburn (5670, ch. Carp, Kinburn) et au Champ de foire de Carp (3790, chemin Carp).